



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 8 novembre 2021

Présents :

Christine MEGEVAND, Gérard THOMASSON, Laurent REY, Aurore GANDY, Antoine GLADIEUX, Morgan HAUET, Annick PRUNIER, Roger THOMET, Nicolas VESIN

Excusés :

Jean Paul LE MANACH, Nicolas BERTHOUD

Date de la convocation du conseil municipal : 29/09/2021

DELIBERATIONS

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

BATIMENTS

Lavoir : La date de l'inauguration est fixée au 13 novembre. Les travaux seront finalisés dans la foulée avec notamment la mise en place de la vitrine qui abritera la pompe à incendie.

Salle polyvalente : La ventilation a été remise en place. Le menuisier doit terminer avec la remise en place de parois et des murs. La puissance électrique doit être augmentée

Appartements : L'appartement, ruelle de l'église, est prêt pour la location, l'appartement au-dessus de la mairie également.

Aménagement local des associations : Le plan et les explications pour l'accès au local au sous-sol seront soumis à l'acceptation lors de la prochaine assemblée générale de la copropriété, le 17 novembre.

Location du local des associations : On prévoit de reprendre les locations en janvier si les conditions sanitaires le permettent.

CCAS

Le repas des anciens est prévu le 20/11 à la Clef des Champs.
Une réunion est prévue le 15/11 pour les colis des anciens.

COMMUNICATION

Le bulletin municipal est toujours en cours de préparation. On souhaite le publier avant la fin d'année.

ENVIRONNEMENT

Renouée du Japon : Les coupes et arrachages successifs commencent à faire effet. La benne va être enlevée pour l'hiver. On fera le point au printemps.

Plan vélo : Une réunion du comité de pilotage a eu lieu. L'axe le long de la RD1201 est privilégié. Des axes secondaires sont aussi à l'étude. Il est envisagé un itinéraire sur le chemin menant du cimetière au Mont Sion. Il faudra être attentif à la cohabitation vélos, piétons et engins agricoles.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

Périscolaire

Les effectifs sont au complet, avec un remplacement en cours pour une personne en arrêt maladie. Une réunion a eu lieu ce jour avec des représentants des parents. La tarification des repas et la surveillance de la cantine par les parents sont toujours des points de tension pour certains parents.

Scolaire

Le jury se réunira le 9 novembre pour choisir l'architecte et le projet de réhabilitation de l'école Andilly-St Blaise. La commission scolaire s'est réunie à la CCPC :

- Transports scolaires : 1312 élèves sont inscrits. Le marché des transports scolaires avec la Région va être relancé pour la rentrée de septembre 2022.
- Effectifs : 1849 élèves inscrits en primaire, 1968 avec l'école privée Saint Maurice. Pour Andilly- St Blaise, on compte 140 élèves.
- Travaux : des travaux sont en cours pour les écoles de Copponex, Cruseilles, Cuvat. Pour Andilly-St Blaise, Le concours a été lancé. Le jury analysera les offres le 9 novembre pour retenir un candidat. Pour Cernex, une Assistance à Maitrise d'Ouvrage a été lancée pour une concertation sur l'avenir de l'école.
- Gymnase : Des créneaux ont été proposés aux écoles pour le mur d'escalade

URBANISME

Une réunion est planifiée avec M. Sermet, urbaniste instructeur, la semaine du 22 novembre.

VOIRIE

Chemins : L'entreprise Gruaz a effectué une partie des travaux prévus : Chemin du cimetière au réservoir du Mont Sion, notamment. Il faut prévoir de déboucher certains regards

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

CCPC -

Tourisme : Il a été décidé de se positionner en faveur d'une évolution structurelle forte, visant à sortir de l'Office du Tourisme Alter Alpa pour se rapprocher de l'Office du Tourisme des Monts de Genève, qui regroupe à ce jour un bassin de population de 140 000 habitants pour 29 communes et vise à réunir tous les territoires environnant le Salève.

Ces réflexions ne visent nullement à remettre en cause la qualité du travail fourni par Alter 'Alpa, et encore moins la qualité des personnels. Mais le rapprochement d'un Office du Tourisme de plus grande taille permettrait d'obtenir une « force de frappe » commerciale et communicante plus importante, au bénéfice des socio-professionnels du territoire.

Cette évolution structurelle devrait se traduire par :

- - le retrait de la CCPC d'Alter Alpa, avec une dissolution de la structure ou une réduction de son périmètre, et des démarches administratives nécessaires pour partager le patrimoine et organiser la reprise du personnel.
- - un conventionnement avec l'Office du Tourisme des Monts de Genève afin qu'il puisse assurer la mise en œuvre des actions nécessaires à la promotion touristique et l'appui aux socio-professionnels dès le 1^{er} janvier 2022.

A court terme, l'adhésion à cet Office du Tourisme n'est pas souhaitée, mais si le travail de partenariat est positif, une intégration à cet EPIC est envisagée à moyen terme.

En complément, un conventionnement sera recherché avec les autres Offices du Tourisme environnants (notamment lac d'Annecy) pour améliorer la promotion du territoire et les partenariats.

Il est également prévu un temps d'échange avec les socio-professionnels du territoire afin de solliciter leur avis sur cette évolution et ses modalités opérationnelles.

Questions diverses

- Cérémonie du 11 novembre à 15h
- Préparation inauguration du lavoir